

<https://enseignants.se-unsa.org/Mouvement-inter-2025-peut-mieux-faire-et-de-loin>



Mouvement inter 2025 : peut mieux faire (et de loin !)

- Ma mobilité géographique - Fil d'actu -

Date de mise en ligne : mercredi 26 mars 2025

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Les résultats du mouvement inter sont tombés le 14 mars dernier. Alors que le ministère se vante que les taux de mutation dans le 1er et le 2d degrés augmentent, dans le détail, la mobilité géographique pour nos professions reste un problème ! Pourtant, le SE-Unsa ne cesse de le dire, elle est un facteur déterminant dans l'attractivité des métiers, que l'on exerce déjà ou que l'on se destine à exercer. Il est urgent de réécrire en profondeur les LDG *Mobilité* de façon à sortir de la sclérose et donner une nécessaire bouffée d'oxygène aux perspectives de parcours de chaque personnel.

Des résultats contrastés

- **Dans le 1er degré**

En 2025, le taux de mutation dans le 1er degré augmente de 3 points, soit 23,84 % contre 20,73% en 2024. De quoi se réjouir ? Pas vraiment... En effet, cette statistique est à mettre en perspective avec le nombre de participants en baisse de plus de 10 %.

Le découragement est de mise chez les professeurs des écoles qui ne voient pas leur perspective de mobilité géographique s'améliorer dans le temps et qui s'autocensurent faute d'espoir de mutation. À cela, il faut ajouter que le taux de satisfaction sur le vœu 1, même s'il reste élevé, baisse entre 2024 et 2025.

On constate peu de changements sur l'attractivité des territoires : les départements de la côte atlantique sont toujours les plus demandés à l'entrée et, à l'inverse, à la sortie ce sont les départements d'île-de-France et de Guyane qui sont concernés.

- **Dans le 2d degré**

Dans le 2d degré, les chiffres sont légèrement plus encourageants que les années précédentes. Le nombre de participants reste stable : 13 661 demandes ont été effectuées par des enseignants titulaires, participants non obligatoires au mouvement. Ils étaient 13 642 en 2024. Chez les stagiaires, participants obligatoires, on recense 9 379 demandes contre 9 269 en 2024.

Le taux de mutation des titulaires augmente de 2 points, soit 44,27 % contre 42,20 % en 2024. Il en est de même pour les stagiaires qui voient leur taux de mutation sur vœu 1 passé de 53,4 % à 55,2 %. Comme dans le 1er degré, il n'y a pas de quoi pavoiser quand on sait que ce taux de mutation reste en deçà de la moyenne des 10 dernières années.

Mobilité géographique : il est urgent d'agir !

Le SE-Unsa reste lucide. Même si ces chiffres apparaissent globalement évoluer dans le bon sens, certaines disciplines, certains corps et certains territoires sont des sinistrés de la mobilité géographique avec des conséquences dramatiques pour de nombreux collègues. Nous continuons d'exiger des mesures concrètes et effectives urgemment :

- faire évoluer les barèmes pour les mettre plus en phase avec la réalité des vies des personnels d'aujourd'hui, en se basant sur des simulations pluriannuelles pour ne pas créer de déséquilibre ;
- permettre à chaque collègue qui entre dans le métier une meilleure projection sur ses premières années en valorisant mieux l'affectation sur certains territoires de plus en plus « fuis » ;

Mouvement inter 2025 : peut mieux faire (et de loin !)

- améliorer la mobilité vers les territoires d'outre-mer pour les personnels et leur famille qui y sont nés et/ou y ont construit leur vie.

Vous n'avez pas obtenu satisfaction au mouvement inter 2025 ?

Si vous n'avez pas obtenu de mutation au mouvement inter 2025, n'hésitez pas à contacter [les équipes locales du SE-Unsa](#) pour être accompagné dans les démarches à effectuer, que ce soit pour demander une révision d'affectation (selon votre situation familiale, médicale et/ou sociale) ou pour envisager des alternatives.

Et si vous êtes concerné par une participation au mouvement intra, pensez à demander l'accompagnement du SE-Unsa *Mon mouvement intra 2025*